



Procès-verbal de réception des ouvrages assainissement

**Opération : Aménagement de l'habitat opération TARN HABITAT –
COMMUNE D'ALBI**

PREAMBULE

L'opération d'aménagement de l'habitat, situé rue Pierre MONDY à Albi a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage par TARN HABITAT.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne, un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales ont été créés.

Ces ouvrages n'ont pas vocation à rester durablement du domaine privé de TARN HABITAT. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

L'aménageur, TARN HABITAT représenté par sa présidente Madame CLAVERIE Elisabeth, maître d'ouvrage

La communauté d'agglomération de l'Albigeois représentée pour son service assainissement par Monsieur Pierre DOAT, vice-président délégué à l'hygiène et l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 95 ml de canalisation PVC CR8 diamètre 200 mm, 5 regards de visite diamètre 1000 mm, 14 branchements individuels.
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 61.50 ml de tuyau béton diamètre 400 mm, 4 grilles avaloirs, 3 regards de visite diamètre 1000 mm.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution des marchés suivants :

Assainissement : Entreprise BOUTIE TP -

Date de réception : 02/2016

Documents fournis : plan de récolement EU/EP (dwg), passage caméra EU/EP, tests d'étanchéité EU, fiches techniques.

C - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par TARN HABITAT représenté par la présidente Madame CLAVERIE Elisabeth est constatée
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages réalisés
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à **ALBI**, le 14 SEP. 2016

Fait à Albi, le

Pour TARN HABITAT

Pour le service assainissement de la
communauté d'agglomération de
l'Albigeois

Mme la Présidente
Elisabeth CLAVERIE

PO /  Le Directeur Général
Gilles DUPONT

Le vice- président délégué à
l'assainissement
Pierre DOAT

